



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ

Nbre de Conseillers : 15

En exercice : 15 L'an deux mille vingt-trois le 17 février à 20H00
Présents : 12 Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est
Votants : 15 réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel
Pour : 15 de ses séances
Contre : 00 Date de la convocation : 10 février 2023
Abstention : 00 Date d'affichage : 10 février 2023

Présents : ANDRE Michèle, ARNAUNE Julien, BOUCHE Mickael, BRON Karine, CAPDEVILLE Alain, CHANGEUX Anna, MARTINEZ Guy, MINATCHY Adeline, PEREFARRES Charlotte, POISSON Chantal, ROUX Gérard, RUBIO MAZARIO Fidel,
Absents : DREYER Guy, André NOUGES, FONDEVILLA Ghislain
Procuration : André NOUGES donne procuration à CHANGEUX Anna, DREYER Guy donne procuration à ROUX Gérard, FONDEVILLA Ghislain donne procuration à MINATCHY Adeline

Mr ROUX Gérard a été nommé secrétaire

OBJET : Commission d'appel d'offre : changement des membres

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que :

La nouvelle commission d'appel d'offres. Selon l'article 22 du Code des Marchés Publics, elle doit être composée du Maire ou de son représentant président et de 3 membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Le nombre de suppléant doit être égal à celui des membres titulaires.

Après vote, le conseil municipal nomme les membres de la commission d'appel d'offres :

Président : Anna CHANGEUX

Titulaires :

- Guy MARTINEZ
- Gérard ROUX
- Guy DREYER

Suppléants :

- Karine BRON
- Chantal POISSON
- Ghislain FONDEVILLA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces changements charge Madame le Maire de prendre toutes les mesures qu'impliquent ces modifications.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme.



Le Maire,
Anna CHANGEUX